

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

TARIFS DES ABONNEMENTS		TARIFS DES INSERTIONS		OBSERVATIONS
	Un an	6 mois	La ligne.....	Prix au numéro de l'année courante.....500F
				Prix au numéro des années précédentes.....600F
Mali	20.000 F	10.000 F	Chaque annonce répétée.....	moitié prix
Afrique.....	35.000 F	17.500 F	Il n'est jamais compté moins de 2.000 F pour les annonces.	
Europe.....	38.000 F	19.000 F	Les demandes d'abonnement et les annonces doivent être adressées au Secrétariat Général du Gouvernement-D.J.O.D.	
Frais d'expédition.....	13.000 F		Les abonnements prendront effet à compter de la date de paiement de leur montant. Les abonnements sont payables d'avance.	

SOMMAIRE

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

DECRETS

11 juin 2021 Décret n°2021-0386/PT-RM portant nomination du Directeur général de la Sécurité d'Etat.....**p.698**

13 juin 2021 Décret n°2021-0388/PT-RM portant nomination du Secrétaire général de la Présidence de la République.....**p.698**

17 juin 2021 Décret n°2021-0389/PM-RM portant abrogation du Décret n°2020-0160/PM-RM du 10 novembre 2020 portant nomination du Directeur de Cabinet du Premier ministre.....**p.698**

Décret n°2021-0390/PM-RM portant nomination du Directeur de Cabinet du Premier ministre.....**p.699**

17 juin 2021 Décret n°2021-0391/PM-RM portant nomination d'un Attaché de Cabinet du Premier ministre.....**p.699**

18 juin 2021 Décret n°2021-0392/PM-RM portant nomination d'un Conseiller spécial du Premier ministre.....**p.699**

21 juin 2021 Décret n°2021-0393/PT-RM portant admission à la retraite de personnels Officiers des Forces Armées et de Sécurité.....**p.700**

Décret n°2021-0394/PT-RM portant admission à la retraite de personnels Officiers des Forces Armées et de Sécurité.....**p.701**

Décret n°2021-0395/PT-RM portant attribution de distinction honorifique, à titre exceptionnel.....**p.706**

Décret n°2021-0396/PT-RM portant attribution de distinction honorifique, à titre posthume.....**p.706**

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

21 juin 2021 Décret n°2021-0397/PT-RM portant mise en non-activité d'un personnel Officier de l'Armée de terre.....p.707

Décret n°2021-0398/PT-RM portant nomination à titre posthume de personnel Officier de la Direction générale de la Gendarmerie nationale.....p.707

Annonces et communications.....p.708

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRETS

DECRET N°2021-0386/PT-RM DU 11 JUIN 2021 PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE LA SECURITE D'ETAT

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°89-18/AN-RM du 1er mars 1989 portant création de la Direction générale de la Sécurité d'Etat ;

Vu l'Ordonnance n°2016-020/P-RM du 18 août 2016, modifiée, portant Statut général des Militaires ;

Vu le Décret n°89-114/P-RM du 22 avril 1989, modifié, fixant le cadre général de l'organisation de la Direction générale de la Sécurité d'Etat ;

Vu le Décret n°2015-0186/P-RM du 18 mars 2015 fixant les avantages accordés au personnel de l'Etat-major particulier du Président de la République, de la Direction générale de la Sécurité d'Etat et de la Sécurité présidentielle ;

Vu le Décret n°2021-0350/PT-RM du 14 mai 2021 fixant l'organisation de la Présidence de la République,

DECRETE :

Article 1er : Le **Colonel Modibo KONE** est nommé **Directeur général de la Sécurité d'Etat**, avec rang de ministre.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 11 juin 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

DECRET N°2021-0388/PT-RM DU 13 JUIN 2021 PORTANT NOMINATION DU SECRETAIRE GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°02-051/P-RM du 04 juin 2002 fixant le régime des émoluments et indemnités accordés aux membres du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2021-0350/PT-RM du 14 mai 2021 fixant l'organisation de la Présidence de la République,

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Mamadou OULALE**, Professeur principal de l'Enseignement secondaire, est nommé **Secrétaire général de la Présidence de la République**, avec rang de ministre.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 13 juin 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

DECRET N°2021-0389/PM-RM DU 17 JUIN 2021 PORTANT ABROGATION DU DECRET N°2020-0160/PM-RM DU 10 NOVEMBRE 2020 PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR DE CABINET DU PREMIER MINISTRE

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le Décret 2020-0127/PM-RM du 06 novembre 2020 fixant l'organisation du Cabinet du Premier ministre ;

Vu le Décret 2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre,

DECRETE :

Article 1er : Le Décret n°2020-0160/PM-RM du 10 novembre 2020 portant nomination de **Monsieur Samba DIALLO**, Economiste, en qualité de **Directeur de Cabinet** du Premier ministre, est abrogé.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 17 juin 2021

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**DECRET N°2021-0390/PM-RM DU 17 JUIN 2021
PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR DE
CABINET DU PREMIER MINISTRE**

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 9 août 2012, modifié, fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels ;

Vu le Décret 2013-259/P-RM du 15 mars 2013 fixant les taux des indemnités et primes accordées à certains personnels de la Primature ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels des primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret 2020-0127/PM-RM du 06 novembre 2020 fixant l'organisation du Cabinet du Premier ministre ;

Vu le Décret 2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre,

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Issiaka Ahmadou SINGARE**, Professeur de l'Enseignement supérieur, est nommé **Directeur de Cabinet** du Premier ministre, avec rang de ministre.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 17 juin 2021

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**DECRET N°2021-0391/PM-RM DU 17 JUIN 2021
PORTANT NOMINATION D'UN ATTACHE DE
CABINET DU PREMIER MINISTRE**

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°2013-259/P-RM du 15 mars 2013 fixant les taux des indemnités et primes accordées à certains personnels de la Primature ;

Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 9 août 2012, modifié, fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2020-0127/PM-RM du 06 novembre 2020 fixant l'organisation du Cabinet du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre,

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Cheick Amala TABOURE**, Agent socio-économique, est nommé **Attaché de Cabinet** au Cabinet du Premier ministre.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge le Décret n°2021-0310/PM-RM du 28 avril 2021 portant nomination de Monsieur **Beïdari CISSE**, Enseignant à la retraite, en qualité d'**Attaché de Cabinet** du Premier ministre, sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 17 juin 2021

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

**DECRET N°2021-0392/PM-RM DU 18 JUIN 2021
PORTANT NOMINATION D'UN CONSEILLER
SPECIAL DU PREMIER MINISTRE**

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu le Décret n°2013-259/P-RM du 15 mars 2013 fixant les taux des indemnités et primes accordées à certains personnels de la Primature ;

Vu le Décret n°2012-434/P-RM du 9 août 2012, modifié, fixant les conditions d'emploi et de rémunération des membres non fonctionnaires du Cabinet du Président de la République, du Secrétariat général de la Présidence de la République, du Cabinet du Premier ministre et des Cabinets ministériels ;

Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;

Vu le Décret n°2020-0127/PM-RM du 06 novembre 2020 fixant l'organisation du Cabinet du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2021-0361/PT-RM du 07 juin 2021 portant nomination du Premier ministre,

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Robert DIARRA**, N°Mle 0109-571 M, Inspecteur des Finances, est nommé **Conseiller spécial** du Premier ministre.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 18 juin 2021

**Le Premier ministre,
Choguel Kokalla MAIGA**

DECRET N°2021-0393/PT-RM DU 21 JUIN 2021 PORTANT ADMISSION A LA RETRAITE DE PERSONNELS OFFICIERS DES FORCES ARMEES ET DE SECURITE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°04-051 du 23 novembre 2004 portant organisation générale de la Défense nationale ;

Vu la Loi n°2018-053 du 11 juillet 2018 portant Code des pensions des fonctionnaires, des militaires et des parlementaires ;

Vu l'Ordonnance n°2016-020/P-RM du 18 août 2016, modifiée, portant Statut général des Militaires,

DECRETE :

Article 1er : Les Officiers généraux des Forces Armées et de Sécurité dont les noms suivent, ayant atteint la limite d'âge de leurs grades respectifs, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite à compter du 31 décembre 2021 :

ARMEE DE TERRE**OFFICIERS GENERAUX**

N°	Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
01	Mr	Sadio	GASSAMA	GDD	311°CCS	Vers 1954	01/11/1975	1200
02	Mr	Mamadou Adama	DIALLO	GDB	311°CCS	Vers 1954	01/11/1975	1098
03	Mr	Yacouba	SIDIBE	GDB	313°BS	30/05/1954	01/10/1974	1098
04	Mr	Ismaila	CISSE	GDB	313°BS	Vers 1954	01/10/1974	1098

ARMEE DE L'AIR**OFFICIERS GENERAUX**

Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
Mr	Siaka	SANGARE	GDB	BA-100	Vers 1954	10/07/1978	1200
Mr	Mamadou Idrissa	COULIBALY	GDB	BA-100	15/06/1954	01/10/1976	1098

GENDARMERIE NATIONALE**OFFICIER GENERAL**

Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
Mr	Tiéfing	KONATE	GDB	DGGN	Vers 1954	10/07/1978	1200

Les intéressés bénéficient, à ce titre, des avantages prévus par la réglementation en vigueur.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 21 juin 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**DECRET N°2021-0394/PT-RM DU 21 JUIN 2021
PORTANT ADMISSION A LA RETRAITE DE
PERSONNELS OFFICIERS DES FORCES ARMÉES
ET DE SECURITE**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°04-051 du 23 novembre 2004 portant organisation générale de la Défense nationale ;

Vu la Loi n°2018-053 du 11 juillet 2018 portant Code des pensions des fonctionnaires, des militaires et des parlementaires ;

Vu l'Ordonnance n°2016-020/P-RM du 18 août 2016, modifiée, portant Statut général des Militaires,

DECRETE :

Article 1er : Les officiers des Forces Armées et de Sécurité dont les noms suivent, ayant atteint la limite d'âge de leurs grades respectifs, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite à compter du 31 décembre 2021 :

ARMEE DE TERRE**OFFICIERS SUPERIEURS**

Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
Mr	Fadiala	TOUNKARA	COL	311 ^{ème} CCS	Vers 1961	19/07/1979	989
Mr	Toumany	DIAKITE	LCL	821 ^{ème} CCAS	Vers 1961	14/08/1979	806
Mr	Diawoye	KANE	CDT	321 ^{ème} CCAS	Vers 1961	15/08/1980	714
Mr	El-Habib	TOURE	CDT	311 ^{ème} CCS	25/10/1960	07/10/1985	788
Mr	Kassoum	DIARRA	CDT	313 ^{ème} BS	Vers 1961	14/08/1979	788

OFFICIERS SUBALTERNES

Mr	Modibo	COULIBALY	CNE	373 ^{ème} ETM	Vers 1962	30/06/1980	682
Mr	Dagaba	KANTE	CNE	334 ^{ème} CCI-TAP	Vers 1962	22/04/1983	682
Mr	Marcel	TRAORE	CNE	311 ^{ème} CCS	03/08/1962	07/10/1985	682
Mr	Kole	DOUMBIA	LTN	321 ^{ème} CCAS	Vers 1962	21/05/1980	650
Mr	Nouhoum	DIALLO	LTN	215 ^{ème} BA	Vers 1962	11/06/1980	650
Mr	Moussa Amadou	CISSE	LTN	311 ^{ème} CCS	Vers 1962	10/05/1980	650
Mr	Mamadou	TRAORE	LTN	732 ^{ème} CIM	Vers 1962	15/08/1980	650
Mr	Mamoutou	KANE	LTN	217 ^{ème} CSM	Vers 1962	02/05/1980	650
Mr	Amassagou	KODIO	LTN	311 ^{ème} CCS	Vers 1962	02/05/1980	650
Mr	Mamadou	DIARRA	LTN	311 ^{ème} CCS	24/09/1962	04/04/1983	650
Mr	Nouhoum	MINTA	LTN	311 ^{ème} CCS	16/11/1962	13/04/1983	650
Mr	Karim	DOUMBIA	LTN	311 ^{ème} CCS	16/08/1962	25/05/1984	650
Mr	Sidy	KEÏTA	LTN	324 ^{ème} CIM	17/02/1962	25/05/1984	650
Mr	Mahamed	SISSOKO	LTN	611 ^{ème} CCAS	06/08/1962	21/09/1985	650
Mr	Issa	TRAORE	LTN	311 ^{ème} CCS	18/07/1962	07/10/1985	650
Mr	Mamadou	BA	LTN	333 ^{ème} CCP	16/09/1962	01/01/1987	650
Mr	Mahamadou Almikidadou	CISSE	LTN	217 ^{ème} CSM	Vers 1962	11/04/1989	650

ARMEE DE L'AIR**OFFICIERS SUPERIEURS**

N°	Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
01	Mr	Sory Ibrahim	KONE	CLM	BA-100	25/10/1959	01/10/1979	1050
02	Mr	Fadio	SINAYOKO	CLM	BA-100	Vers 1960	13/10/1981	1050
03	Mr	Amadou	DIALLO	BA-101	COL	Vers 1960	13/10/1981	989

OFFICIERS SUBALTERNES

N°	Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
01	MR	Hamidou	DIARRA	LTN	BA-100	08/05/1961	01/09/1979	650

DIRECTION DU GENIE MILITAIRE**OFFICIERS SUPERIEURS**

N°	Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
01	Mr	Mamadou	TOUNKARA	COL	342 ^{ème} CFG	05/12/1960	19/07/1979	989
02	Mr	Alou	TRAORE	LCL	341 ^{ème} CCSG	04/03/1960	06/06/1979	806
03	Mr	Adama	TRAORE	CDT	MPG	31/12/1960	14/08/1979	714

OFFICIERS SUBALTERNES

N°	Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
01	Mr	Kadara	CISSOUMA	CNE	262 ^{ème} CFG	10/08/1961	01/07/1980	682
02	Mr	Seydou Baba	DIAKITE	CNE	341 ^{ème} CCSG	13/09/1961	21/05/1980	698
03	Mr	Amadou	DAMA	LTN	343 ^{ème} CSG	31/12/1961	19/07/1979	650
04	Mr	Seydou	DENOU	LTN	341 ^{ème} CCSG	21/06/1961	02/05/1980	650
05	Mr	Modibo	TOUNKARA	LTN	341 ^{ème} CCSG	31/12/1961	19/07/1979	650

DIRECTION GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE**OFFICIERS SUPERIEURS**

N°	Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
01	Mr	Alhassane Ag	MEHDI	COL	DGGN	31/12/1960	01/10/1996	989

OFFICIERS SUBALTERNES

N°	Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
01	Mr	Mahamadou	DIARRA	CNE	DETACHE OCS	06/09/1961	15/12/1980	682
02	Mr	Joël	SAMAKE	LTN	REGION N°5 GENDAR MERIE	31/12/1961	15/12/1980	650
03	Mr	Mohamed	TOUNKARA	LTN	REGION N°2 GENDAR MERIE	31/12/1961	15/12/1980	650
04	Mr	Drissa	TOGOLA	LTN	BT REGION N°4	31/12/1961	08/12/1984	650
05	Mr	Amadou	CAMARA	LTN	DSM	15/05/1961	11/12/1980	650

GARDE NATIONALE**OFFICIERS SUPERIEURS**

N°	Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
01	Mr	Diarran	KONE	CLM	CCS	11/12/1959	01/03/1989	1050
02	Mr	Egless Ag	TIMAZOUDIENE	COL	CCS	31/12//1960	01/04/1980	989
03	Mr	Samballa	SIDIBE	COL	CCS	31/12//1960	01/04/1980	989
04	Mr	Lassine	COULIBALY	CDT	CCS	31/12//1960	01/04/1983	714

OFFICIERS SUBALTERNES

N°	Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
01	Mr	Boubacar	DIALLO	CNE	CCS	20/11/1961	01/04/1983	682
02	Mr	Mohamed	YATTARA	CNE	7 ^{ème} CIE	31/12/1962	01/04/1983	682
03	Mr	Hamadoun	INDAKOUM	CNE	UMM	31/12/1962	04/02/1987	698
04	Mr	Oumayata Ag	AKILI	CNE	7 ^{ème} CIE	31/12/1962	04/02/1987	698
05	Mr	Yaya	SISSOKO	LTN	CCS	10/05/1961	01/04/1983	650
06	Mr	Niangara	DEMBELE	LTN	5 ^{ème} CIE	31/12/1962	01/01/1987	650

DIRECTION DES TRANSMISSIONS ET DES TELECOMMUNICATION DES ARMEES**OFFICIERS SUPERIEURS**

N°	Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
01	Mr	Amadou	KONATE	LCL	312 ^{ème} CTA	31/12/1960	26/03/1978	880

OFFICIERS SUBALTERNES

N°	Mle	Prénoms	Noms	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporat°	Indice
02	Mr	Antimbé	DJIGUIBA	LTN	312 ^{ème} CTA	31/12/1961	19/07/1979	698
03	Mr	Abdoulaye	SACKO	LTN	312 ^{ème} CTA	31/12/1961	01/08/1980	650

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTE DES ARMEES**OFFICIERS SUPERIEURS**

N°	Mle	Prénom	Nom	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporation	Indice
01	Mr	Sékou	TRAORE	CLM	Détaché	06/06/1959	01/10/1979	1050
02	Mr	Abdoul Karim Sagaïdou	MAIGA	CDT	IG/Ségou	31/12/1960	01/03/1979	714
03	Mr	Ibrahim Ag	MOHAMED	CDT	Détaché	31/12/1960	01/03/1979	714
04	Mr	Frédéric	SANOUE	CDT	Détaché	31/12/1960	01/08/1980	714
05	Mr	Abdoulaye Tièmoko	DEMBELE	CDT	Détaché	04/04/1960	11/06/1980	714

OFFICIER SUBALTERNE

N°	Mle	Prénom	Nom	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporation	Indice
06	Mr	Magara	TRAORE	LTN	IG/KOULOUBA	31/12/1961	22/04/1983	650

DIRECTION DU MATERIEL, DES HYDROCARBURES ET DE TRANSPORT DES ARMEES**OFFICIERS SUBALTERNES**

N°	Mle	Prénom	Nom	Grade	Unité	Date de naissance	Date d'incorporation	Indice
01	Mr	Amadou	SAMAKE	CNE	DMHTA	01/01/1961	21/05/1980	698
02	Mr	Koba	COULIBALY	LTN	DMHTA	01/01/1961	02/05/1980	650

Les intéressés bénéficient, à ce titre, des avantages prévus par la réglementation en vigueur.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 21 juin 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**DECRET N°2021-0395/PT-RM DU 21 JUIN 2021
PORTANT ATTRIBUTION DE DISTINCTION
HONORIFIQUE, A TITRE EXCEPTIONNEL**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°63-31/AN-RM du 31 mai 1963 portant création des Ordres nationaux de la République du Mali ;

Vu le Décret n°2019-1008/P-RM du 24 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Grande Chancellerie des Ordres nationaux du Mali,

DECRETE :

Article 1er : Les personnalités religieuses ayant contribué à la libération de deux (2) séries d'otages militaires et civils en 2012, dont les noms suivent, sont nommées au grade de **Chevalier de l'Ordre national du Mali**, à titre exceptionnel :

1. Imam Yacouba SIBY, leader religieux ;

2. Imam Madiou Ousmane HAIDARA, leader religieux ;

3. Monsieur Hamadoun Ta ONGOIBA, chauffeur.

Article 2 : Le Grand Chancelier des Ordres nationaux du Mali est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 21 juin 2021

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

**DECRET N°2021-0396/PT-RM DU 21 JUIN 2021
PORTANT ATTRIBUTION DE DISTINCTION
HONORIFIQUE, A TITRE POSTHUME**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°63-31/AN-RM du 31 mai 1963 portant création des Ordres nationaux de la République du Mali ;

Vu le Décret n°2019-1008/P-RM du 24 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Grande Chancellerie des Ordres nationaux du Mali,

DECRETE :

Article 1er : L'**Etoile d'Argent du Mérite national avec effigie « Abeille »** est décernée, à titre posthume, aux militaires de l'Armée de Terre dont les noms suivent :

N°O	N°Mle	Prénoms	Nom	Grade
01	35 297	Koniba	OUATTARA	MDL
02	39 989	Moussa	DIARRA	CAL
03	37 079	Adama	SANOGO	CAL
04	45 355	Halidou	HARI	CAL
05	55 355	Abdramane	ABOUBACAR	1 ^{ère} Classe
06	55 192	Sidiki	TRAORE	1 ^{ère} Classe
07	49 149	Adama	KONATE	1 ^{ère} Classe
08	55 713	Habiboulaye	HAMIDOU	1 ^{ère} Classe
09	53 896	Diakaridja	DOUMBIA	1 ^{ère} Classe
10	52 846	Koniba	DIARRA	1 ^{ère} Classe

Article 2 : Le Grand Chancelier des Ordres nationaux du Mali est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 21 juin 2021

Le Président de la Transition,
 Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA

**DECRET N°2021-0397/PT-RM DU 21 JUIN 2021
 PORTANT MISE EN NON-ACTIVITE D'UN
 PERSONNEL OFFICIER DE L'ARMEE DE TERRE**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
 L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°95-042 du 20 avril 1995 portant Code de Justice militaire au Mali ;

Vu l'Ordonnance n°2016-020/P-RM du 18 août 2016, modifiée, portant Statut général des Militaires ;

Vu le Jugement correctionnel n°003/TMB du 30 septembre 2020,

DECRETE :

Article 1er : Le Lieutenant Modibo DIARRA du Commissariat des Armées est mis en non-activité par retrait d'emploi pour condamnation à trois (3) ans d'emprisonnement dont deux (2) ans ferme et un (1) an avec sursis, pour indélicatesse.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 21 juin 2021

Le Président de la Transition,
 Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA

**DECRET N°2021-0398/PT-RM DU 21 JUIN 2021
 PORTANT NOMINATION A TITRE POSTHUME DE
 PERSONNEL OFFICIER DE LA DIRECTION
 GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE
 L'ETAT,**

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi n°04-051 du 23 novembre 2004 portant organisation générale de la Défense nationale ;

Vu l'Ordonnance n°2016-020/P-RM du 18 août 2016, modifiée, portant Statut général des Militaires,

DECRETE :

Article 1er : Le Lieutenant Demba SOW de la Direction générale de la Gendarmerie nationale est nommé, à titre posthume, au grade de CAPITAINE, pour compter du 1er février 2019.

Il bénéficie, à ce titre, des avantages prévus par la réglementation en vigueur.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 21 juin 2021

Le Président de la Transition,
 Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA

ANNONCES ET COMMUNICATIONS



Code Poste	ACTIF	BRUT	AMT/PROV	Déc-20	Déc 2019
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	2 477 801 378	-	2 477 801 378	268 517 304
A10	Valeur en caisse	439 221 242	-	439 221 242	268 517 304
A11	Billets et monnaies	439 221 242	-	439 221 242	268 517 304
A12	Comptes ordinaires débiteurs	4 310 690	-	4 310 690	
A2A	Autres comptes de dépôts débiteurs	2 000 000 000	-	2 000 000 000	-
A2H	Dépôts à terme constitués	2 000 000 000	-	2 000 000 000	-
A60	Créances rattachées	34 269 446	-	34 269 446	-
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	12 622 074 348	418 400 421	12 203 673 927	9 880 272 001
B2D	Crédit à court terme	8 610 488 831	-	8 610 488 831	8 179 572 095
B30	Crédit à moyen terme	3 290 914 644	-	3 290 914 644	1 500 607 508
B40	Crédit à long terme	-	-	-	-
B65	Créances rattachées	106 918 969	-	106 918 969	81 694 245
B70	Crédits en souffrance	613 751 904	418 400 421	195 351 483	118 398 153
	Crédit immobilisés	60 790 219	-	60 790 219	4 449 347
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	140 184 592	56 559 193	83 625 399	77 978 516
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	146 063 739	116 851 000	29 212 739	35 970 290
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	266 713 354	244 990 228	21 723 126	-
M00	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	137 528 564	-	137 528 564	74 824 870
C3O	Comptes de stocks	15 157 294	-	15 157 294	6 321 260
C33	Stocks de fournitures	15 157 294	-	15 157 294	6 321 260
C40	Débiteurs divers	61 536 239	-	61 536 239	10 529 690
C6A	Compte d ordre et divers	60 835 031	-	60 835 031	57 973 920
C6B	Comptes de liaison	-	-	-	-
C6Q	Comptes transitoires	-	-	-	-
C6R	Comptes d attente actif	170 696	-	170 696	254 958
D01	VALEURS IMMOBILISEES	1 630 691 865	896 380 802	734 311 063	746 042 805
D1S	Dépôts et cautionnements	5 471 670	-	5 471 670	5 471 670
D23	Immobilisations en cours	-	-	-	38 205 148
D24	Incorporelles	-	-	-	-
D25	Corporelles	-	-	-	38 205 148
D30	Immobilisations d exploitation	1 524 054 502	896 380 802	627 673 700	620 220 294

D31	Incorporelles	116 702 000	100 684 496	16 017 504	38 714 802
D36	Corporelles	1 407 352 502	795 696 306	611 656 196	581 505 492
D40	Immobilisations hors exploitation	101 165 693	-	101 165 693	82 145 693
D41	Incorporelles	-	-	-	-
D45	Corporelles	-	-	-	-
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	101 165 693	-	101 165 693	82 145 693
D46	Incorporelles	-	-	-	-
D47	Corporelles	101 165 693	-	101 165 693	82 145 693
E90	TOTAL DE L'ACTIF	16 868 096 155	1 314 781 223	15 553 314 932	10 969 656 980

Code Poste	PASSIF	Déc-20	Déc 2019
F01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	6 607 639 785	2 755 759 510
F1A	Comptes ordinaires créditeurs	295 528 687	464 624 578
F2A	Autres comptes de dépôts créditeurs	5 000 000 000	-
F2B	Dépôts à terme reçus	5 000 000 000	-
F3A	Comptes d emprunts	1 213 591 130	2 207 533 788
F3F	Emprunt à terme	1 213 591 130	2 207 533 788
F60	Dettes rattachées	98 519 968	83 601 144
G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	4 912 696 594	3 765 400 951
G10	Comptes ordinaires créditeurs	2 401 336 404	1 642 816 071
G15	Dépôts à terme reçus	935 400 000	800 100 000
G30	Autres dépôts de garantie reçus	1 575 960 190	1 322 484 880
H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	1 305 122 951	1 484 203 614
H40	Créditeurs divers	1 126 762 390	1 222 822 813
H6A	Comptes d ordre et divers	178 360 561	261 380 801
H6G	Compte de régularisation-passif	178 309 937	261 251 184
H6P	Comptes d attente-passif	50 624	129 617
L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	2 727 855 602	2 964 292 905
L30	Provisions pour risques et charges	33 978 976	24 745 725
L31	Provisions pour charges de retraite	33 978 976	24 745 725
L41	Emprunt et titres émis subordonnés	795	246 351 350
L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	-	2 672 219
L60	Capital	5 147 290 000	5 147 290 000
L61	Capital appelé	5 147 290 000	5 147 290 000
L70	Report à nouveau (+ou-)	- 2 456 766 389	- 2 086 559 083
L75	Excédent des produits sur les charges		813 284 482
L80	Résultat de l exercice (+ou-)	3 352 220	- 370 207 306
L81	Excédent ou déficit en instance d approbation	3 352 220	- 370 207 306
L82	Excédent ou déficit de l 'exercice	-	-
L90	TOTAL DU PASSIF	15 553 314 932	10 969 656 980

Code Poste	CHARGES	Déc-20	Déc 2019
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	406 276 716	218 572 241
R1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	191 205 480	-
R1N	Dépôts à terme reçus	191 205 480	-
R2A	Intérêts sur comptes d'emprunts	183 443 216	209 151 912
R2G	Intérêts sur emprunts à terme	183 443 216	209 151 912
R2R	Autres intérêts	4 886 521	2 672 219
R2T	Divers intérêts	4 886 521	2 672 219
R2Z	Commissions	26 741 499	6 748 110
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	98 868 608	96 234 866
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	98 868 608	76 530 554
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	44 402 168	38 632 219
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	54 466 440	37 898 335
R3T	Commissions	-	19 704 312
	MARGES D'INTERÊT BENEFICIAIRE	2 102 853 344	1 972 113 891
	TOTAL CHARGES D'INTERETS	505 145 324	314 807 107
	MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE	2 102 853 344	1 972 113 891
	PRODUIT FINANCIER NET	2 102 853 344	1 972 113 891
	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 578 793 608	2 508 123 900
S02	FRAIS DE PERSONNEL	726 615 255	605 220 350
S03	Salaires et traitements	598 274 179	507 811 756
S04	Charges sociales	124 504 410	89 740 261
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	3 836 666	7 668 333
S1A	IMPÔTS ET TAXES	74 384 540	70 285 169
S1B	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	7 489 394	22 398 823
S1C	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés à l'administration des impôts	66 477 646	47 236 346
S1G	Impôts indirects	142 267	18 301 847
S1H	Droits d'enregistrement et de timbre	1 484 754	4 100 550
S1J	Impôts et taxes divers	64 850 625	24 833 949
S1K	Autres impôts, taxes et prélèvements assimilés versés aux autres organismes	417 500	650 000
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXLPOITATION	716 833 859	844 154 019
S2B	Services extérieurs	213 947 969	193 124 536
S2C	Redevances de crédit-bail	-	-
S2D	Loyers	127 343 708	105 651 000
S2F	Charges locatives et de co-propriété	118 000	2 035 100
S2H	Entretien et réparations	29 447 010	26 621 465
S2J	Primes d'assurance	54 783 658	43 126 471

S2K	Etudes et recherches	-	589 000
S2M	Frais de formation du personnel	2 189 321	7 667 327
S2L	Divers	66 272	7 434 173
S3A	Autres services extérieurs	362 691 966	376 799 179
S3B	Personnels extérieurs à l'institution	69 895 888	50 575 548
S3C	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	23 461 777	41 443 759
S3E	Publicité, publications et relations publiques	1 461 334	18 843 597
S3G	Transports de biens	5 173 579	3 722 660
S3L	Déplacements, missions et réceptions	27 931 654	46 262 579
S3M	Achats non stockés de matières et fournitures	141 750 922	148 568 754
S3N	Frais postaux et frais de télécommunication	92 883 812	66 358 681
S3P	Divers	133 000	1 023 601
S4A	Charges diverses d'exploitation	140 193 924	274 230 304
S4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs simi	38 056 396	35 088 112
S4S	Autres charges diverses d'exploitation non financière	102 137 528	239 142 192
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	236 447 226	350 326 652
T53	Dotations aux amortissements de charges à répartir	-	81 745 550
T54	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	236 447 226	268 581 102
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	824 512 728	638 137 710
T6C	Dotations aux provisions sur créances en souffrance	607 045 330	459 801 220
T6D	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	227 369 010	172 998 151
T6E	Dotations aux provisions sur créances en souffrances de 6 mois à 12 mois au plus	191 046 243	131 791 421
T6F	Dotations aux provisions sur créances en souffrances de 12 mois à 24 mois au plu	188 630 077	155 011 648
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	9 233 251	8 996 152
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes des provisions	208 234 147	169 340 338
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLE	114 919 804	733 760
T82	IMPOTS SUR LES EXCEDENTS	26 079 987	20 479 628
L80	EXCEDENT	3 352 220	-
T84	TOTAL CHARGES	3 228 290 943	2 844 144 395

Code Poste	PRODUITS	Déc-20	Déc 2019
V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	82 516 930	-
V1L	Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs	82 516 930	-
V1Q	Intérêts sur Dépôts à terme constitués	82 516 930	-
V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	2 525 481 738	2 047 962 795
V3B	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	1 497 329 079	1 281 344 968
V3G	Autres crédits à court terme	1 144 276 550	1 101 073 064
V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme	353 052 529	180 271 904
V3R	Autres intérêts	53 767 705	32 463 252
V3T	Divers intérêts	53 767 705	32 463 252
V3X	Commissions	974 384 954	734 154 575
	MARGES D'INTERÊT DEFICITAIRE	134 278 397	238 958 203
	TOTAL PRODUITS D INTERETS	2 607 998 668	2 047 962 795
	MARGE D'INTERET DEFICITAIRE	-	238 958 203
	CHARGE FINANCIERE NETTE	-	238 958 203
	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	580 143 184	416 885 473
W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	-	169 000
W4Q	Autres produits divers d'exploitation	-	169 000
X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	580 143 184	416 716 473
X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	580 143 184	416 716 473
X6D	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	236 509 554	145 153 502
X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois à 12 mois au plus	140 415 730	114 356 704
X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de 12 mois à 24 mois au plus	203 217 900	157 206 267
X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 149 091	9 088 821
L80	DEFICIT	-	370 207 306
X84	TOTAL PRODUITS	3 228 290 943	2 844 144 395

ETAT DES EMPLOIS ET RESSOURCES		DIMF 2005	
Etat : MALI		Etablissement : ATLANTIC MICROFINANCE F : 1/1 FOR AFRICA MALI	
Date d'arrêté :	31/12/2020	D : M BA0 : 1 N. S. :	(en Francs CFA)
P : A			
Code poste	LIBELLES	Amort / Prov	Montants nets
	ACTIF	0	0
M01	Créances sur les membres, bénéficiaires ou clients	418 400 421	12 096 754 958
B2D	Crédit à court terme		8 610 488 831
B30	Crédit à moyen terme	-	3 290 914 644
B40	Crédit à long terme	-	
B70	Crédits en souffrance	418 400 421	195 351 483
D50	Crédit-bail et opérations assimilées	-	-
D51	Crédit-bail	-	-
D52	L.O.A.	-	-
D53	Location-vente	-	-
D70	Créances en souffrance	-	-
	PASSIF	-	-
G02	Dettes l'égard des membres, bénéficiaires ou clients	-	
G10	Comptes ordinaires créditeurs	-	2 401 336 404
G15	Dépôts à terme reçus	-	935 400 000
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	-	-
G60	Emprunts	-	-
G70	Autres sommes dues	-	-

DETAIL DU COMPTE 6221- PERSONNEL EXTERIEUR A L'INSTITUTION								DIMF 2009
Etat : MALI		Etablissement : ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA MALI						
Date d'arrêté :	31/12/2020			D : BG0		F : 1/ 1		
P : A				N. S. :		M : 1	(en Francs CFA)	
EFFECTIFS (en unités)								
LIBELLE	NATIONAUX	Autres Etats de l'UEMOA	HORS UEMOA	Secteur Primaire	Secteur Secondaire	Secteur Tertiaire	TOTAL	FACTURATION A L'INSTITUTION
1-Cadres supérieurs								
2-Technicien supérieurs et cadres moyens								
3-Technicien, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés								
4-Employés, manœuvres, ouvriers et apprentis								
TOTAL								
PERMANENTS	60						60	69 895 888
SAISONNIERS								
TOTAL	60						60	69 895 888

ETAT DES CREDITS EN SOUFFRANCE					DIMF 2010
Etat : MALI		Etablissement : ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA MALI		F : 1/ 1	
Date d'arrêté : 31/12/2020		D : BA0	M : 1	(en Francs CFA)	
P : A		N. S. :			
CREDITS EN SOUFFRANCE	A	B	C=A-B	D	E=C-D
	191,192 et 193 292, 293,294 Crédits et Prêts en souffrance	162 et 254 Dépôts de garantie	Solde restant dus	199 et 299 Provisions	Crédits et Prêts en souffrance nets
3 A 6 MOIS Crédits comportant au moins une échéance impayé <= à 6 mois (PROVISION A DOTER : 40 % DU SOLDE RESTANT DU) 6 A 12 MOIS	140 184 592			56 559 193	83 625 399
Crédits comportant au moins une échéance impayé > 6 mois à <= 12 mois (PROVISION A DOTER / 80 % DU SOLDE RESTANT DU) 12 A 24 MOIS	146 063 739			116 851 000	29 212 739
Crédits comportant au moins une échéance impayé > 12 mois à <= 24 mois (PROVISION A DOTER / 100 % DU SOLDE RESTANT DU)	266 713 354			244 990 228	21 723 126
TOTAL	552 961 685			418 400 421	134 561 264

ETAT DES INFORMATIONS ANNEXES				DIMF 2011
Etat : MALI	Etablissement : ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA MALI			F : 1/ 1
Date d'arrêté :	31/12/2020	D : BA0		M : 1
P : A	N. S. :			(en Francs CFA)
LIBELLES				Montant / Effectif
ENCOURS DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE A COURT TERME				0
ENCOURS DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE A MOYEN ET LONG TERME				0
MONTANT TOTAL CONSACRE PAR L'INSTITUTION AUX OPERATIONS AUTRES QUE LES ACTIVITES				0
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES INDIVIDUELS DE L'INSTITUTION				9 284
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES INDIVIDUELS DE SEXE MASCULIN DE L'INSTITUTION				6 084
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES INDIVIDUELS DE SEXE FEMININ DE L'INSTITUTION				3 183
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES PERSONNES MORALES DE L'INSTITUTION				19 337
NOMBRE TOTAL DE GROUPEMENTS BENEFICIAIRES				7 102
NOMBRE TOTAL D'USAGERS BENEFICIAIRES AU SEIN DES GROUPEMENTS				0
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES ENTREPRISES				168
NOMBRE TOTAL DES AUTRES TYPES DE PERSONNE MORALE				0
POPULATION CIBLE DE LA CAISSE (OU SON ESTIMATION)				4 014
DEPÔTS A PLUS D'UN AN DE LA CAISSE AUPRES DES INSTITUTIONS FINANCIERES				2 034 269 446
DEPÔTS A TERME A PLUS D'UN AN DES MEMBRES OU BENEFICIAIRES AUPRES DE LA CAISSE				935 400 000
AUTRES DEPÔTS A PLUS D'UN AN DES MEMBRES OU BENEFICIAIRES AUPRES DE LA CAISSE				1 575 960 190
RECOUVREMENTS SUR PRÊTS ATTENDUS AU COURS DE L'EXERCICE				7 961 960 563
RECOUVREMENTS SUR PRÊTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE				7 364 324 194

ETAT DES 10 GROS DEBITEURS			DIMF 2012
Etat : MALI		Etablissement : ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA MALI	
Date d'arrêté :		31/12/2020 D : BA0	
P : A		N. S. :	
F : 1/ 1 en FCFA		M : 1	
PRENOMS / NOMS / N° D'IDENTIFICATION	Durée initiale du crédit	Durée restante à couvrir	Montant NET en F.CFA
M0801555	12	12	200 000 000
M0501783	13	13	200 000 000
M1400165	12	12	100 000 000
M0700028	12	12	100 000 000
M0801497	20	16	90 220 660
M0700479	15	15	80 000 000
M0400192	12	12	80 000 000
M0501692	14	12	70 000 000
M0700919	15	15	70 000 000
M0501868	14	7	60 588 661
TOTAL			1 050 809 321

ETAT DES VALEURS IMMOBILISEES		DIMF 2015		
Etat : MALI		Etablissement : ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA MALI		
Date d'arrêté :		31/12/2020	D : BG0	F : 1/2
P : A		N. S. :	M : 1	(en Francs CFA)
Code poste	LIBELLES	Montants bruts	Amort / Prov	Montants nets
D1A	Immobilisations financières	-	-	-
D1E	Titres de participation	-	-	-
D1L	Titres d'investissement	-	-	-
D1S	Dépôts et cautionnements	5 471 670	0	5 471 670
D23	Immobilisations en cours	0	-	0
D24	Incorporelles	-	-	-
D25	Corporelles	0	-	0
D30	Immobilisations d'exploitation	1 524 054 502	896 380 802	627 673 700
D31	Incorporelles	116 702 000	100 684 496	16 017 504
D32	Droit au bail	-	-	-
D33	Autres éléments du fonds commercial	-	-	-
D34	Frais d'établissement	-	-	-
D35	Autres immobilisations incorporelles			
D36	Corporelles	1 407 352 502	795 696 306	611 656 196
D40	Immobilisations hors exploitation	101 165 693	-	101 165 693
D41	Incorporelles	-	-	-
D42	Droit au bail	-	-	-
D43	Autres éléments du fonds commercial	-	-	-
D44	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
D45	Corporelles	-	-	-
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	101 165 693	-	101 165 693
D46	Incorporelles	-	-	-
D47	Corporelles	101 165 693	-	101 165 693

ETAT D'AFFECTION DU RESULTAT		DIMF 2016	
Etat : MALI	Etablissement : ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA MALI	(en Francs CFA)	
Date 'arrêté:	31/12/2020	D : BH0	
P : A		N. S. :	
Code Poste	LIBELLE	Proposition de répartition	Répartition définitive
	Détermination du Résultat à affecter		
L80	Résultat de l'exercice (+/-)	3 352 220	
L70	Report à nouveau (+/-)	- 2 456 766 389	
	Résultat à affecter	3 352 220	
	Affectation du Résultat bénéficiaire		
772	Réserve générale	0	0
773	Réserves facultatives	0	0
774	Autres réserves	0	0
776	Report à nouveau bénéficiaire	3 352 220	0
777	Autres affectations	0	0
	Affectation du Résultat Déficitaires		
776	Report à nouveau déficitaire	-	-
778	Prélèvement sur les réserves		
779	Autres		

Suivant duplicata du récépissé n°0751/G-DB du 09 novembre 2020 en date du 04 mars 2021, il a été créé une association dénommée : «Association des Ressortissants et Sympathisants des Villages de Ouégnan et Kona », (Commune de Débélé, Cercle de Bougouni).

But : Rassembler les hommes, les femmes ressortissants et les sympathisants des villages autour des questions d'unité, de solidarité, d'épanouissement et de développement, de renforcer la fraternité et la participation de tous partout où ils se trouvent, etc.

Siège Social : Magnambougou, Rue : 443, porte : 762.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Seki TOGOLA

1er Vice-président : Mahamadou DIARRA

2ème Vice-présidente : Chatou TOGOLA

Secrétaire administratif : Amidou TOGOLA

Secrétaire administratif adjoint : Abdoulaye TOGOLA

Secrétaire à l'information et à la communication : Seydou DIARRA

Secrétaire à l'information et à la communication 1er adjoint : Noumoutié TOGOLA

Secrétaire à l'information et à la communication 2ème adjoint : Amidou DOUMBIA

Secrétaire au développement et à la décentralisation : Cheick Sidy DIARRA

Secrétaire au développement et à la décentralisation adjoint : Adama TOGOLA

Trésorière générale : Korotoumou TOGOLA

Trésorier général adjoint : Fousseyni TOGOLA

Secrétaire à l'organisation : Diakaridia TOGOLA

Secrétaire à l'organisation adjoint : Baba TOGOLA

Secrétaire à l'éducation : Ouaraba TOGOLA

Secrétaire à l'éducation 1er adjoint : Soumaïla DIARRA

Secrétaire à l'éducation 2ème adjointe : Kadjatou TOGOLA

Secrétaire aux activités sportives et culturelles : Yaya MARIKO

Secrétaire aux activités sportives et culturelles adjoint : Moussa TOGOLA

Secrétaire aux conflits : Kassim TOGOLA

Secrétaire aux conflits adjoint : Fadouba TOGOLA

Secrétaire aux relations extérieures : Youba TOGOBA

Secrétaire aux relations extérieures adjoint : Abdou TOGOLA

Secrétaire aux affaires féminines et sociales : Massara DOUMBIA

Secrétaire aux affaires féminines et sociales adjointe : Korotoum TOGOLA

Commissaire aux comptes : Issiaka DIARRA

Commissaire aux comptes adjoint : Bakary TOGOLA

COMITE DE CONTROLE

Président : Yaya DIARRA

Membres :

- Amadou TOGOLA
- Djénèba TOGOLA
- Demba TOGOLA

Suivant récépissé n°2021-078/CK en date du 11 mars 2021, il a été créé une association dénommée : «Association Comité de Gestion Adduction d'Eau» (DJITON)» de Danga.

But : Assurer la bonne gestion de l'eau potable de Danga ; lutter contre le gaspillage de l'eau ; assurer le bon fonctionnement du matériel.

Siège Social : Danga (Commune rurale de Nouga) Cercle de Kangaba.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Bakary MAGASSOUBA

Vice-présidente : Sadan COULIBALY

Secrétaire administratif : Komandjan MAGASSOUBA

Secrétaire administratif adjoint : Bakary MAGASSOUBA

Trésorier : Sidy MAGASSOUBA

Commissaire aux comptes : Assetou CAMARA

Secrétaire à la mobilisation : Mamady KOÏTA

Secrétaire à la mobilisation adjoint : Lamedjan KEÏTA

Membres :

- Lancine L. MAGASSOUBA
- Fanta MAGASSOUBA
- Bakary MAGASSOUBA
- Bougady MAGASSOUBA
- Sata MAGASSOUBA
- Taliby KONE
- Bakary SOGORE

Suivant récépissé n°0160/G-DB en date du 11 mars 2021, il a été créé une association dénommée : «Association des Elèves et Etudiants pour le Développement de la Commune I», en abrégé : (AEEDCI).

But : Créer un cadre de regroupement et d'expressions propres aux élèves et étudiants et tous autres intéressés ; développer des activités de plaidoyers et leadership pour le compte des jeunes, etc.

Siège Social : Fadjiguila, Rue : 27, Porte : 42 chez le chef du quartier.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : N'Tji DIARRA

Vice-président : Nama KEÏTA

Secrétaire général : Hamidou DIEPKILE

Secrétaire générale adjointe : Mme SIMPARA Fatoumata dite Tata

Trésorier général : Bourama DOUCOURE

Trésorier général adjoint : Dienoude SANKARE

Secrétaire chargé des partenariats : Boureïma MAÏGA

Secrétaire administratif : Abdoulaye GORO

Secrétaire chargé de la communication et de la presse : Hamidou COULIBALY

Secrétaire adjoint à l'information : Idrissa MANGARA

Secrétaire chargé des projets : Cheick Mohamoud TRAORE

Vérificateur : Moussa FOFANA

Commissaire aux comptes : Barou DIARRA

Secrétaire aux relations féminines : Kamissa SIDIBE

Secrétaire aux relations extérieures : Ousmane DOUCOURE

Secrétaire chargé des activités sportives : Makan DIABATE

Secrétaire chargé des activités sportives adjoint : Adama TANGARA

Secrétaire à l'organisation : Draman e BANOU

Secrétaire à l'organisation : Boubacar CAMARA

Secrétaire à l'organisation : Bourama COULIBALY

Secrétaire chargé de l'assainissement : Kalilou COULIBALY

Secrétaire chargé des suivies des projets : Sékou COULIBALY

Superviseur des activités : Ibrahim DIARRA

Secrétaire aux conflits : Moussa BAH

Suivant récépissé n°2021-094/P-CM en date du 16 mars 2021, il a été créé une association dénommée : Centre d'Orientation, de Formation et d'Appui-conseil pour le Développement Intégré au Sahel, en abrégé : (COFACDIS).

But : Initier des travaux de recherche-action pour une agriculture durable ; former, appuyer et orienter les communautés vers une agriculture durable ; former, appuyer et orienter les agro-éleveurs sur l'Élevage intensif ; développer et diffuser des stratégies visant l'autonomisation et inclusion des femmes et des jeunes ; assurer la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, etc.

Siège Social : Sevaré.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Lassana TRAORE

Secrétaire général : Jean Boniface DAKOUO

Secrétaire chargé des programmes : Odiouma SAMAKE

Trésorier : Oumar TRAORE

Secrétaire aux relations extérieures et aux affaires sociales : Kolé GOÏTA

Secrétaire à la communication et à la promotion : Mamadou DOUMBIA

Secrétaire à l'organisation et à la mobilisation : Mandio TRAORE

COMITE DE SURVEILLANCE

Président : Aly MAÏGA

Membres :

- Boubacar COULIBALY
- Fatoumata SANGHO

Suivant récépissé n°2021-060/PC-Sik en date du 18 mars 2021, il a été créé une association dénommée : «Association Sportive Centre Saint Georges Tobie», en abrégé : (AS-CSGT).

But : Promouvoir le sport en général et le foot en particulier ; rendre le sport plus compétitif dans le Cercle de Sikasso ; intéresser un maximum de jeune aux activités sportives, etc.

Siège Social : Sanoubougou I dans la Commune urbaine de Sikasso.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président d'honneur : Salim DIABY

1er Vice-président d'honneur : Jean Claud SAADE

2ème Vice-président d'honneur : Gaoussou KONE

3ème Vice-président d'honneur : Guida LADOURE

Président actif : Georges Tobie MARIKO

Vice-président : Amidou KONE

Secrétaire général : Bréhima Fousseni COULIBALY

Secrétaire général adjoint : Siriki COULIBALY

Trésorière générale : Aïssata OUATTARA

Trésorier général adjoint : Alassane BALLO

Secrétaire à l'information et à l'organisation : Boubacar SOUARE

Secrétaire à l'information et à l'organisation adjoint : Bréhima BERTHE

Commissaire aux comptes : Oumar GOÏTA

Directeur technique : Balla SANGARE

Directeur technique adjoint : Louckmane KONE

Secrétaire aux conflits : Fousseni BENGALY

Secrétaire aux conflits adjoint : Fousseni SANOGO

Commissaire aux comptes adjointe : Kadiatou BALLO

Secrétaire aux relations extérieures : Karim OUATTARA

Secrétaire aux relations extérieures adjoint : Paulin DENA

Suivant récépissé n°199/CKT en date du 30 mars 2021, il a été créé une association dénommée : «Association des Jeunes de Dougoulacoro Plateau, en abrégé : (AJDP).

But : Développer un sens de citoyenneté et contribuer au développement de la commune rurale de Baguinéda ; contribuer à l'éveil de conscience de la jeunesse à la culture de l'excellence, au respect des valeurs morales, etc.

Siège Social : Dougourakoro Plateau (Commune rurale de Baguinéda).

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Mahamadou TAMBADOU

Vice-président : Mahamadou DOUMBIA

Secrétaire administratif : Sékou BAH

Secrétaire administratif adjoint : Nagbé TETEVI

Trésorier général : Badjougou SISSOKO

Trésorier général adjoint : Mamoutou SISSOKO

Secrétaire à l'information, à la communication et des nouvelles technologies : Madou MALLE

Secrétaire à l'information, à la communication et des nouvelles technologies 1er adjoint : Kassim SANOGO

Secrétaire à l'information, à la communication et des nouvelles technologies 2ème adjoint : Ousmane TRAORE

Secrétaire à l'information, à la communication et des nouvelles technologies 3ème adjoint : Aboubacar Sidiki OUATTARA

Secrétaire à l'organisation : Moussa WAGUE

Secrétaire à l'organisation 1er adjoint : Binké DIARRA

Secrétaire à l'organisation 2ème adjoint : Mamadou KONATE

Secrétaire à l'organisation 3ème adjoint : Abdoulaye KONATE

Secrétaire à l'organisation 4ème adjoint : Bokar DOUMBIA

Secrétaire chargé aux relations extérieures : Yacouba SIDIBE

Secrétaire chargé aux relations extérieures adjoint : Mahamadou GOÏTA

Secrétaire chargé du développement et à l'environnement : Abdoulaye KONE

Secrétaire chargé du développement et à l'environnement adjoint : Yacouba COULIBALY

Secrétaire à l'éducation, la formation et aux affaires sociales : Kalifa KONE

Secrétaire à l'éducation, la formation et aux affaires sociales 1er adjoint : Ibrahim BAGAYOKO

Secrétaire à l'éducation, la formation et aux affaires sociales 2ème adjoint : Sidiki SANGARE

Secrétaire chargé à la promotion du genre : Fatoumata KANE SACKO

Secrétaire chargé à la promotion du genre adjointe : Alimata DEMBELE

Secrétaire chargé de la jeunesse, la culture et aux sports : Mamadou SIDIBE

Secrétaire chargé de la jeunesse, la culture et aux sports 1er adjoint : Abdoulaye TRAORE

Secrétaire chargé de la jeunesse, la culture et aux sports 2ème adjoint : Boubacar KONDO

Commissaire aux comptes : Diakaridia FANE

Commissaire aux comptes adjoint : Ibrahim GUINDO

Secrétaire aux conflits : Boubacar TRAORE

Secrétaire aux conflits adjoint : Oumar GAKOU

Suivant récépissé n°0006/MATD-DGAT en date du 02 avril 2021, il a été créé une association dénommée : «BENKAN, le PACTE CITOYEN», le sigle : (BENKAN).

But : Nourrir et partager un idéal commun à savoir « croire au Mali et l'aimer », etc.

Siège Social : Hamdallaye ACI 2000, Immeuble MOUNA, Rue : non codifiée, Porte : 226.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président Association et Président Pôle Mobilisation des Ressources et Alliances : Seydou Mamadou COULIBALY

Président Pôle Politique et Gouvernance : Yousouf COULIBALY

Président Pôle Organisation et Mobilisation : Youba Ibrahima KONATE

Président Pôle Communication, Culture et Construction Citoyenne : Alioune Ifra N'DIAYE

Président Pôle Logistique : Cheick Fantamadi DIABATE

Président Pôle Technologies de l'Information et de la Communication : Harouna TRAORE

Président Pôle Sécurité : Yaya OUATTARA

Président Pôle Formation et Sécurisation du Vote : Moriba SINAYOKO

Président Pôle Questions Juridiques et Contentieux : Maître Berenger Yves MEUKE BOUTCHOUANG

Président Pôle Demande Sociale Urgente : Salif COULIBALY

Président Pôle Maliens de l'Extérieur : Mamadou TANGARA

Suivant récépissé n°0216/G-DB en date du 08 avril 2021, il a été créé une association dénommée : «Association des Ressortissants et Sympathisants de Béso pour le Développement du Mali», (Commune rurale de Ourikéla, Arrondissement de Koury, cercle de Yorosso), en abrégé : (A.R.S.B.D.M).

But : Promouvoir la paix et renforcer la solidarité ; renforcer la cohésion sociale entre les concitoyens, etc.

Siège Social : Koulouba Djigui-djigui, près du camp de la Garde Nationale.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU**Président** : Boureïma DAO**1er Vice-président** : Bakary DAO**2ème Vice-présidente** : Bintou GOÏTA**Secrétaire général** : Soumaïla DAO**Secrétaire général adjoint** : Bourama DAO**Trésorier général** : Amidou DAO**Trésorière générale adjointe** : Maïmouna SANOGO**Secrétaire à l'organisation** : Sina DAO**Secrétaire à l'organisation adjointe** : Fatoumata GOÏTA**Secrétaire aux relations extérieures** : Ousmane TRAORE**Secrétaire aux relations extérieures adjoint** : Oumar DAO**Secrétaire aux affaires féminines** : Sanata GOÏTA**Secrétaire aux affaires féminines adjointe** : Mariam TOGO**Secrétaire aux conflits** : Oumar MACOUNOU**Secrétaire aux conflits adjoint** : Bakary DAO**Secrétaire aux activités culturelles et sportives** : Lamine TRAORE**Secrétaire aux activités culturelles et sportives adjoint** : Ousmane S. DAO

Suivant récépissé n°202/CKT en date du 13 avril 2021, il a été créé une association dénommée : «Ton Benkadi de Dialakoro», en abrégé : (TBD).

But : Initier les besoins d'assistance de ces populations et notamment en matière d'hydraulique villageoise, de projets agricoles, maraichères et élevage, des structures scolaires, sanitaires, routières et culturelles, etc.

Siège Social : Dialakoro (Commune rurale de Bassofala).**LISTE DES MEMBRES DU BUREAU****Président d'honneur** : Tiokon DOUMBIA**Président d'honneur adjoint** : Sayon Abd. DIARRA**Président** : Lamine DOUMBIA**Vice-président** : Tessé DIARRA**Secrétaire général** : Guilanké DOUMBIA**Secrétaire général adjoint** : Tiécoura A. DIARRA**Trésorier général** : Soïba COULIBALY**Trésorier général adjoint** : Zoumana DOUMBIA**Secrétaire aux comptes** : Fadio DIARRA**Secrétaire aux comptes adjoint** : Zan Y. DOUMBIA**Secrétaire à l'information** : Niama DOUMBIA**Secrétaire à l'information 1er adjoint** : Bakary DOUMBIA**Secrétaire à l'information 2ème adjoint** : Zan DIARRA**Secrétaire aux relations extérieures** : Kariba DIARRA**Secrétaire aux relations extérieures adjoint** : Soma DOUMBIA**Secrétaire administratif** : Abdoulaye DOUMBIA**Secrétaire administratif adjoint** : N'Tji COULIBALY**Secrétaire aux conflits** : Tiécoura TRAORE**Secrétaire aux conflits adjoint** : Monzon COULIBALY**Secrétaire à l'organisation** : Moussa DIARRA**Secrétaire à l'organisation 1er adjoint** : Yaya DIARRA**Secrétaire à l'organisation 2ème adjoint** : Yiriba DOUMBIA**Secrétaire à l'organisation 3ème adjoint** : Tiécoura S. DOUMBIA**Secrétaire à l'organisation 4ème adjoint** : Modibo COULIBALY**Secrétaire à l'organisation 5ème adjoint** : Amadi SANGARE

Suivant récépissé n°2021-257/CKT en date du 03 mai 2021, il a été créé une association dénommée : «Association des religieux et notable de Dougoulakoro, Sabalibougou, Bakorobabougou», en abrégé : (A.R.N.D.S.B).

But : Rechercher des espaces pour en faire des cimetières ; gérer les cimetières existant dans les localités de Dougoulakoro, Sabalibougou et Bakorobabougou ; mobiliser des fonds pour l'entretien des cimetières, etc.

Siège Social : Dougoulakoro (Commune rurale de Baguineda).

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Adama MALLE

1er Vice-président : Alhassane DIARRA

2ème Vice-président : Mouaz DEMBELE

Secrétaire administratif : Diodio SAMBA

Secrétaire administratif 1er adjoint : Mahamoud KHA

Secrétaire administratif 2ème adjoint : Aboubacar DAO

Secrétaire à l'information : Chieck Oumar SACKO

Secrétaire à l'information 1er adjoint : Brama KONE

Secrétaire à l'information 2ème adjoint : Boubacar BERTHE

Trésorier : Gaoussou BERTHE

Trésorier 1er adjoint : Mama KEÏTA

Trésorier 2ème adjoint : Abdramane KANTE

Secrétaire aux conflits : Mahamadou KISSA

Secrétaire aux conflits 1er adjoint : Mamadou KASSABARA

Secrétaire aux conflits 2ème adjoint : Daouda OUATTARA

Secrétaire aux conflits 3ème adjoint : Sidiki TRAORE

Secrétaire à l'organisation : Mody YAPO

Secrétaire à l'organisation 1er adjoint : Seydou DIALLO

Secrétaire à l'organisation 2ème adjoint : Abdoul Hamid YELKOÏ

Secrétaire à l'organisation 3ème adjoint : Souleymane WEDRAGO

Secrétaire à l'organisation 4ème adjoint : Souleymane KONE

Secrétaire à l'organisation 5ème adjoint : Lamine SACKO

Secrétaire à l'organisation 6ème adjoint : Gaoussou BAGAYOKO

Secrétaire à l'organisation 7ème adjoint : Kandé DIAWARA

Secrétaire à l'organisation 8ème adjoint : Nouhoum TELY

Secrétaire à l'organisation 9ème adjoint : Zoumana KONE

Secrétaire à l'organisation 10ème adjoint : Oumar SAMAKE

Secrétaire aux relations extérieures : Adama DIARRA

Secrétaire aux relations extérieures : Chaka DIAKITE

Secrétaire aux relations extérieures : Ibrahima TOGOLA

Suivant récépissé n°0297/G-DB en date du 05 mai 2021, il a été créé une association dénommée : «Association des Conducteurs du Secteur de la Santé, du Développement Social et de la promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille», en abrégé : (AC-SSDSPFEF).

But : Œuvrer à l'amélioration des conditions des conducteurs en les assurant une formation de qualité, etc.

Siège Social : N'Tomikorobougou, Rue : 625, Porte : 321.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président : Mama TEME

Vice-président : Moussere DIABATE

Secrétaire général : Oumar FOFANA

Secrétaire général adjoint : Boubacar DOLO

Secrétaire administratif : Mahamadou CAMARA

Secrétaire administratif adjoint : Mamadou Z. NIARE

Secrétaire aux formations : Sidiki DOUMBIA

Secrétaire aux formations 1er adjoint : Ibrahim MAÏGA

Secrétaire aux formations 2ème adjoint : Sorry Ibrahim KEÏTA

Secrétaire aux formations 3ème adjoint : Ibrahim Alassane MAÏGA

Secrétaire aux affaires sociales : Adama KONE

Secrétaire aux affaires sociales 1er adjoint : Clément KONATE

Secrétaire aux affaires sociales 2ème adjoint : Abdourahamane TOURE

Secrétaire aux affaires sociales 3ème adjoint : Oumar ADIODA

Secrétaire aux conflits : Solomane TRAORE

Secrétaire aux conflits 1er adjoint : Allassane DEMBELE

Secrétaire aux conflits 2ème adjoint : Sony Albert TOURE

Trésorier : Bourama TRAORE

Trésorier adjoint : Moussa DEMBELE

Commissaire aux comptes : Abdou KONATE

Commissaire aux comptes 1er adjoint : Bourama TANGARA

Secrétaire aux relations extérieures : Mahamadou KEÏTA

Secrétaire aux relations extérieures adjoint : Bakary DIAWANE

Secrétaire à l'information : Madou COULIBALY

Secrétaire à l'information adjoint : Namakè COULIBALY

Secrétaire à l'organisation : Karim KEÏTA

Secrétaire à l'organisation 1er adjoint : Moussa KEÏTA

Secrétaire à l'organisation 2ème adjoint : Mahamadou DIARRA

Secrétaire à l'organisation 3ème adjoint : Mahamane Al-Hady

Suivant récépissé n°0302/G-DB en date du 07 mai 2021, il a été créé une association dénommée : «Association Yesha Compassion », en abrégé : (YESCOM).

But : Accompagner les autorités dans la prise en charge des couches sociales les plus vulnérables tels que les veuves, les orphelins et les démunies, etc.

Siège Social : Niamakoro, Rue : 76, Porte / 460.

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

Président fondateur : Clément DOMINGO

Vice-présidente : Salomé THERA

Secrétaire générale : Mariam Mireille A. SIDIBE

Secrétaire générale adjointe : Simone ADOUNA

Administratrice générale et chargée de l'organisation : Mariam BAGAYOKO

Trésorier général : Maurade Christin A. AGBADJE

Trésorier général adjoint : Benjamin DOUGNON

Responsable des veuves et des orphelins : Cissé HAÏDARA